

APEG

Association professionnelle des Educateurs/trices gradué(e)s
Berufsverband von de Sozialpädagogen

INFO

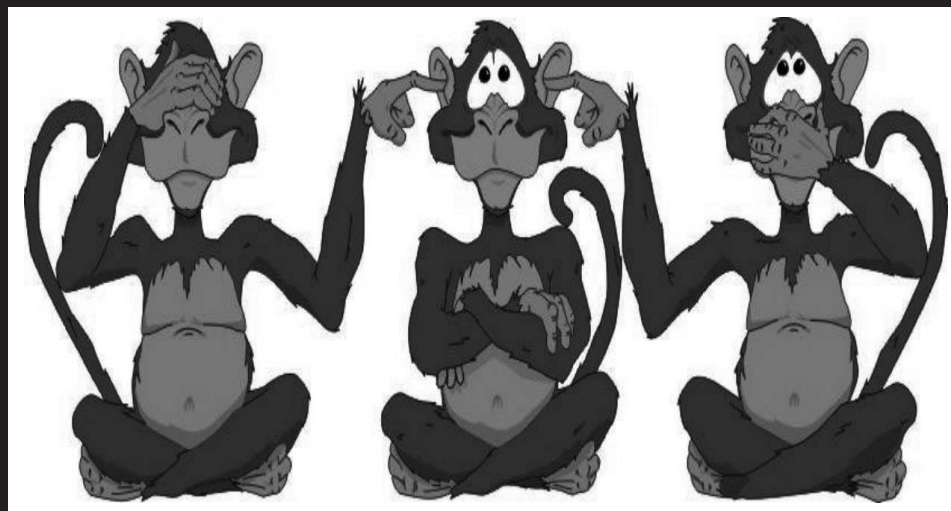
association sans but lucratif constituée le 30 mars 1999

Périodique de l'APEG

JANVIER 2005

DOSSIER SPÉCIAL:

LA CARRIÈRE DE L'ÉDUCATEUR GRADUÉ



LES CHIFFRES, LES CALCULS, LES DIFFÉRENCES,
LES INJUSTICES, LES CONCLUSIONS !!

jusqu'à 22 Millions de Flux
(550 000 Euro)
de DIFFÉRENCE (carrière de 37 années)

SOMMAIRE

Avant-propos	3
Formation de l'éducateur gradué	4
Classement actuel de la carrière	4
Comparaison avec des carrières similaires	5
Les tableaux et les graphiques	6
Conclusion	12
Résumé	14

IMPRESSUM:

A.P.E.G.-INFO est une publication de l'A.P.E.G. a.s.b.l.
(JANVIER 2005)

A.P.E.G. a.s.b.l.
B.P. 3071

L-1030 Luxembourg

Tél.: 56 38 37

Fax: 49 04 67

E-mail: INFO@APEG.LU

Internet: WWW.APEG.LU

Coordinateur: BRESSLER Paul

Rédaction : BRESSLER PAUL

PLETSCH Marc

DI RONCO Andrea

MOES-GRETSCH Patrice

DEL GUERZO Silvia

IBAN LU55 1111 1571 9858 0000 (CCPL)

Avant-propos

Le conseil d'administration de l'association professionnelle des éducateurs/trices gradué(e)s (A.P.E.G.) s'empresse de vous transmettre ses réflexions concernant la carrière de l'éducateur gradué.

Dans de nombreuses institutions, l'éducateur gradué occupe des postes à haute responsabilité. Dans certains services, il constitue un pilier important au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Son profil se caractérise avant tout par une flexibilité et une polyvalence exemplaire, ce qui constitue un atout considérable dans son travail quotidien. Dans le secteur socio-éducatif, l'éducateur gradué est une force motrice indispensable pour le bon fonctionnement de nombreuses institutions.

Tous les professionnels que nous représentons ont accompli une formation post-secondaire de trois années. Ces études supérieures suivies au Luxembourg ou à l'étranger leur ont permis d'acquérir un diplôme "BAC+3". Mais malheureusement, la reconnaissance pécuniaire de leur carrière n'équivaut pas à celle des autres carrières supérieures dont la durée des études ne dépasse pas les trois années.

Notre revendication essentielle est de mettre à pied d'égalité notre carrière avec celle d'un orthophoniste, d'un pédagogue curatif, d'un infirmier gradué ou d'un assistant social qui tous bénéficient d'un traitement selon le barème de la fonction publique du grade 10 en début de carrière tandis que la carrière de l'éducateur gradué ne débute qu'au grade 8. ***(Cela se reflète également dans le secteur social du CCT SAS qui s'oriente d'après le barème de la fonction publique.)***

Cette injustice fondamentale entraîne une différence d'environ 30 % entre ces salaires. Il s'agit maintenant d'établir une égalité entre ces professions et de définir une ligne unique

concernant le classement des salariés ayant atteint des niveaux d'études équivalents.

Formation de l'éducateur gradué :

Pour être admissible aux études de l'éducateur gradué à plein temps, il faut être détenteur soit d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'un diplôme de fin d'études secondaires techniques, soit d'un diplôme reconnu équivalent par le ministre; (...)

(Article 8 de la loi du 6 août 1990 portant organisation des études éducatives et sociales modifié par l'article 18 de la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Santé).

La formation de l'éducateur gradué comporte trois années d'études supérieures. Les deux premières années assurent une formation polyvalente notamment dans les domaines des sciences de l'éducation, de la psychologie et des techniques d'expression; la troisième année est consacrée essentiellement à une certaine spécialisation. (...) (Article 5 de la loi du 6 août 1990 portant organisation des études éducatives et sociales).

Les études préparatoires au diplôme d'éducateur gradué se font à l'Université de Luxembourg Campus Walferdange.

Classement actuel de la carrière de l'éducateur gradué : *(barème de la fonction publique)*

âge fictif de début de carrière: 21 ans

stage: 2 ans

grade 8

grade 11: 6 ans après le stage

grade 13: 20 ans après le stage

grade 13 rallongé des échelons 455 et 466 si cours de recyclage

Comparaison avec des carrières similaires :

Au même titre que l'éducateur gradué, dont ses études requièrent un diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques (BAC) et la réussite d'un cycle de trois années d'études à l'IEES ou un institut à l'étranger, nous avons repris ci-bas un deuxième classement, qui tient aussi compte d'une carrière de niveau " BAC+3 ", c-à-d une formation post-secondaire d'un niveau d'études supérieures, à savoir:

la carrière de l'ergothérapeute, diététicien, laborantin diplômé, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, assistant social, infirmier gradué, rééducateur en psychomotricité, pédagogue curatif.

âge fictif de début de carrière: 21 ans

stage: 2 ans

grade 10

grade 12: 5 ans après le stage

grade 13: 9 ans après le stage

Les tableaux et les graphiques : (actualisés au 1.11.03)

Le tableau suivant est calculé d'après le **CCT SAS 2003** (CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL POUR LES EMPLOYÉS PRIVÉS DU SECTEUR D'AIDE ET DE SOINS ET DU SECTEUR SOCIAL)

ANCIENNETÉ	CARRIÈRE DE L'ÉDUCATEUR GRADUÉ	AUTRES CARRIÈRES BAC+3	DIFFÉRENCE PAR MOIS (brut)	
			DIFFERENCE FLUX	DIFFERENCE EURO
0	236	284	26737,17	662,81
1	240	295	30636,34	759,47
2	245	305	33421,46	828,51
3	250	316	36763,6	911,37
4	254	327	40662,77	1008,03
5	259	337	43447,9	1077,07
6	264	348	46790,04	1159,92
7	268	358	50132,19	1242,77
8	273	369	53474,33	1325,62
9	286	379	51803,26	1284,2
10	292	390	54588,38	1353,24
11	298	401	57373,5	1422,28
12	303	411	60158,63	1491,33
13	310	422	62386,72	1546,56
14	315	432	65171,84	1615,6
15	321	443	67956,97	1684,65
16	326	453	70742,09	1753,69
17	331	464	74084,23	1836,54
18	337	475	76869,35	1905,58
19	343	485	79097,45	1960,82
20	365	485	66842,92	1657,03
21	371	485	63500,77	1574,18
22	392	485	51803,26	1284,2
23	400	485	47347,07	1173,73
24	407	485	43447,9	1077,07
25	414	485	39548,73	980,41
26	421	486	36206,58	897,56
27	428	486	32307,41	800,9
28	435	486	28408,24	704,24
29	442	486	24509,07	607,58
30	449	486	20609,9	510,92
31	456	486	16710,73	414,26
32	458	486	15596,68	386,64
33	458	486	15596,68	386,64
34	458	486	15596,68	386,64
35	458	486	15596,68	386,64
36	458	486	15596,68	386,64
37	458	486	15596,68	386,64
38	458	486	15596,68	386,64
39	458	486	15596,68	386,64
40	458	486	15596,68	386,64

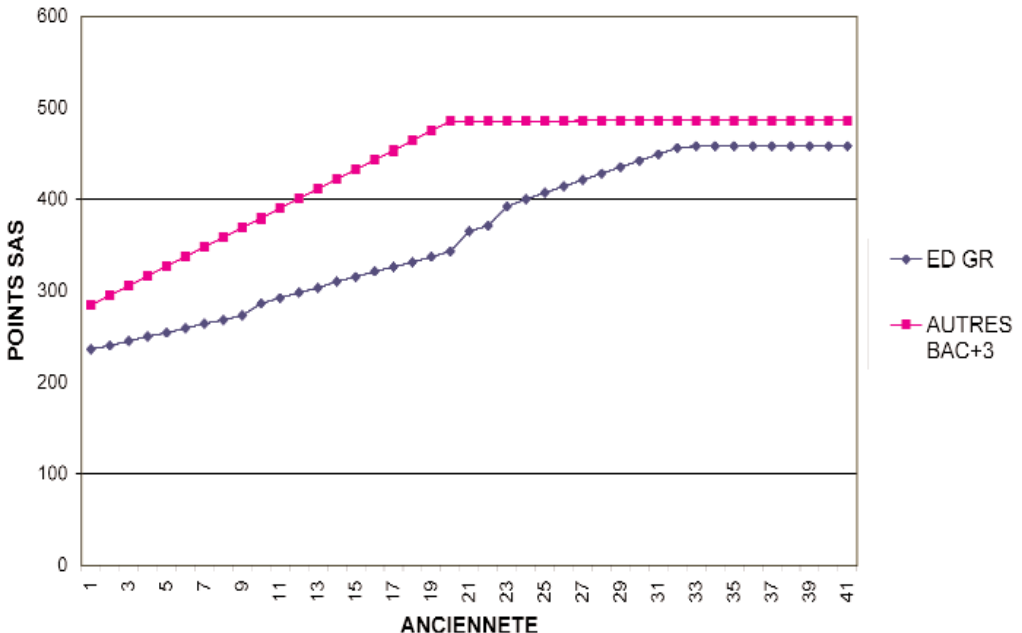


!!! Par exemple: ANCIENNETE 19 ANS !!!

Différence mensuelle de 1960 Euro (79097 Flux) par rapport à une autre carrière Bac+3.

CCT SAS 2003 (au 1.11.03)

DIFFERENCE CCT SAS



! DIFFÉRENCE SUR 40 ANNÉES !

**513 898 Euro (20' 730 119 Flux)
par rapport à une autre carrière Bac+3.**

CCT SAS 2003 (au 1.11.03)

Les tableaux suivants sont calculés selon le barème de la fonction publique.
(Situation au 1.10.04)

Données de départ:

Mr. Roger Specimen (23 ans, Marié)

Fonctionnaire de l'État depuis le 1.01.04

ÉDUCATEUR GRADUÉ

AUTRES BAC +3

Âge	CARRIERE	POINTS	ALLOC. FAM	POINTS	ALLOC. FAM
'23	01.01.2004	230		278	
'24	01.01.2005	230		278	
'25	01.01.2006	239		290	
'26	01.01.2007	244		305	
'27	01.01.2008	248		312	
'28	01.01.2009	253	25	320	25,92
'29	01.01.2010	257	25	370	29
'30	01.01.2011	262	25	380	29
'31	01.01.2012	278	25	388	29
'32	01.01.2013	284	25	395	29
'33	01.01.2014	290	25	403	29
'34	01.01.2015	296	25	410	29
'35	01.01.2016	302	25	418	29
'36	01.01.2017	308	25	425	29
'37	01.01.2018	314	25,43	433	29
'38	01.01.2019	320	25,92	440	29
'39	01.01.2020	326	26,41	440	29
'40	01.01.2021	332	26,89	440	29
'41	01.01.2022	338	27,38	440	29
'42	01.01.2023	344	27,86	440	29
'43	01.01.2024	350	28,35	470	29
'44	01.01.2025	358	28,99	478	29
'45	01.01.2026	395	29	485	29
'46	01.01.2027	403	29	492	29
'47	01.01.2028	410	29	498	29
'48	01.01.2029	418	29	498	29
'49	01.01.2030	425	29	498	29
'50	01.01.2031	433	29	498	29
'51	01.01.2032	440	29	498	29
'52	01.01.2033	455	29	498	29
'53	01.01.2034	455	29	498	29
'54	01.01.2035	466	29	498	29
'55	01.01.2036	466	29	498	29
'56	01.01.2037	466	29	498	29
'57	01.01.2038	"	"	"	"
'58	01.01.2039	"	"	"	"
'59	01.01.2040	"	"	"	"

Différence annuelle (brut)

Euro	Flux
8.953,54	361.176,74
8.953,54	361.176,74
9.513,13	383.750,28
11.378,45	458.995,44
11.938,05	481.568,98
12.669,26	511.065,08
21.824,25	880.368,30
22.756,91	917.990,87
21.264,65	857.794,75
21.451,18	865.319,27
21.824,25	880.368,30
22.010,78	887.892,81
22.383,84	902.941,84
22.570,38	910.466,36
22.863,23	922.279,85
22.958,36	926.117,35
21.747,77	877.283,24
20.539,04	828.524,39
19.328,45	779.690,28
18.119,72	730.931,42
22.505,09	907.832,78
22.385,71	903.017,09
16.787,88	677.206,38
16.601,35	669.681,87
16.414,82	662.157,35
14.922,56	601.961,23
13.616,84	549.289,62
12.124,58	489.093,50
10.818,86	436.421,89
8.020,88	323.554,16
8.020,88	323.554,16
5.969,02	240.784,49
5.969,02	240.784,49
5.969,02	240.784,49
5.969,02	240.784,49
5.969,02	240.784,49
5.969,02	240.784,49

**!!! Par exemple !!!
ANCIENNETE 15 ANS**

**Différence annuelle de
22.958 Euro
(926.117 Flux)**

**par rapport à une autre
carrière Bac+3.**

**! DIFFÉRENCE SUR
37 ANNÉES !**

**563.082 Euro
(22.714.179 Flux)**

**par rapport
à une autre
carrière Bac+3.**

*

*Remarque: (Autres BAC+3)
10% des effectifs reçoivent des
rallongements jusqu'à 518 points.*

ÉDUCATEUR GRADUÉ

AUTRES BAC +3

Âge	CARRIERE	POINTS	ALLOC. FAM	POINTS	ALLOC. FAM
'23	01.01.2004	230	25	278	25
'24	01.01.2005	230	25	278	25
'25	01.01.2006	239	25	290	25
'26	01.01.2007	244	25	296	25
'27	01.01.2008	248	25	302	25
'28	01.01.2009	253	25	308	25
'29	01.01.2010	257	25	314	25,434
'30	01.01.2011	262	25	340	27,54
'31	01.01.2012	266	25	350	28,35
'32	01.01.2013	271	25	360	29
'33	01.01.2014	290	25	370	29
'34	01.01.2015	296	25	410	29
'35	01.01.2016	302	25	418	29
'36	01.01.2017	308	25	425	29
'37	01.01.2018	314	25,43	433	29
'38	01.01.2019	320	25,92	440	29
'39	01.01.2020	326	26,41	448	29
'40	01.01.2021	332	26,89	455	29
'41	01.01.2022	338	27,38	455	29
'42	01.01.2023	344	27,86	455	29
'43	01.01.2024	350	28,35	455	29
'44	01.01.2025	358	28,99	455	29
'45	01.01.2026	395	29	455	29
'46	01.01.2027	403	29	455	29
'47	01.01.2028	410	29	455	29
'48	01.01.2029	410	29	470	29
'49	01.01.2030	422	29	478	29
'50	01.01.2031	422	29	485	29
'51	01.01.2032	435	29	485	29
'52	01.01.2033	435	29	485	29
'53	01.01.2034	435	29	485	29
'54	01.01.2035	"	"	"	"
'56	01.01.2037	"	"	"	"
'58	01.01.2039	"	"	"	"
'59	01.01.2040	"	"	"	"

Différence annuelle (brut)

Euro	Flux
7.061,16	284.840,13
7.061,16	284.840,13
7.578,12	305.693,78
7.750,43	312.644,60
8.095,07	326.547,03
8.267,39	333.498,25
8.686,12	350.389,39
12.668,46	511.033,01
13.841,96	558.370,82
14.815,57	597.645,28
13.264,66	535.083,12
19.123,58	771.426,09
19.468,22	785.328,53
18.640,54	751.940,74
19.911,06	803.192,25
19.998,94	806.737,24
20.259,14	817.233,45
20.348,75	820.848,23
19.230,38	775.734,30
18.113,73	730.689,75
16.995,36	685.575,83
15.506,50	625.516,70
9.128,85	368.248,68
7.750,28	312.638,54
6.544,02	263.979,22
9.128,84	368.248,28
8.439,55	340.443,01
9.645,79	389.101,52
6.181,36	249.349,88
7.387,60	298.008,40
7.387,60	298.008,40
"	"
"	"
"	"
"	"

**!!! Par exemple !!!
ANCIENNETE 13 ANS**

**Différence annuelle de
19 468 Euro
(785 328 Flux)**

**par rapport à une autre
carrière Bac+3.**

**! DIFFÉRENCE SUR
37 ANNÉES !**

**432.605 Euro
(17'450 884 Flux)**

**par rapport
à une autre
carrière Bac+3.**

Conclusion :

La différence entre la carrière de l'éducateur gradué et celles d'autres professions BAC+3 du secteur social nécessitant une formation à l'étranger (ergothérapeute, assistant social, infirmier gradué, diététicien, laborantin diplômé, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, rééducateur en psychomotricité, pédagogue curatif) est très importante. Un secteur qui fait appel à des personnes ayant des formations semblables, tant au niveau de la durée des études qu'au niveau du degré élevé des responsabilités, devrait assurer des carrières identiques entre elles.

La comparaison de la carrière de l'éducateur gradué aux autres carrières de type Bac+3 au Luxembourg fait toujours ressortir des différences significatives au niveau des rémunérations et ce au détriment de la carrière de l'éducateur gradué.

Des formations créées par l'Etat luxembourgeois

- dont les programmes sont fixés par l'Etat,
- dont la durée et le niveau sont identiques,
- et sanctionnées par un diplôme luxembourgeois,

devraient mener à des carrières fortement semblables voir identiques au niveau du classement dans la fonction publique.

Une revalorisation de la carrière de l'éducateur gradué est indispensable.

Notons ...:

..qu'au Luxembourg seule la Convention Collective de Travail des Salariés occupés dans les Etablissements Hospitaliers Luxembourgeois [Article 14 a).1).] reconnaît le diplôme de l'éducateur gradué (luxembourgeois ou étranger reconnu équivalent) comme équivalent aux autres formations de type graduat (BAC+3).

Cette prise de position face à ce problème nous incite à nous mettre et remettre en contact avec tous les acteurs du monde syndical et politique luxembourgeois.

Pour l'A.P.E.G., il s'agit avant tout de renforcer la position des éducatrices et éducateurs gradués dans l'objectif d'obtenir ce qu'ils méritent:

- la reconnaissance d'une formation obtenue au bout de trois années d'études supérieures desservies par l'Etat luxembourgeois et d'une profession au service de toutes les couches de la population luxembourgeoise.

Pour l'APEG

BRESSLER Paul

Résumé :

Pourquoi une revalorisation de la carrière de l'éducateur gradué est-elle indispensable ?

a) Il faut valoriser les études BAC+3

La reconnaissance pécuniaire de la carrière de l'éducateur gradué n'équivaut pas à celle des autres carrières supérieures dont la durée des études est identique.

b) La discrimination d'une profession doit cesser

Le diplôme de l'éducateur gradué est le diplôme de niveau BAC+3 le moins rémunéré au Luxembourg. Il n'existe presque pas de différence de salaire entre la rémunération de ce diplôme et celle d'un BAC.

Rien ne justifie cette discrimination!

Notre revendication principale est de mettre à pied d'égalité notre carrière avec celle d'un orthophoniste, d'un pédagogue curatif, d'un infirmier gradué ou d'un assistant social, qui tous bénéficient d'un traitement selon le barème de la fonction publique du grade 10 en début de carrière.

(Cela se reflète également dans le secteur social du CCT SAS qui s'oriente d'après le barème de la fonction publique.)

c) L'éducateur gradué occupe des postes à haute responsabilité

Dans de nombreuses institutions, l'éducateur gradué occupe des postes à haute responsabilité (Directeurs, chargés de direction, chefs de groupe(s), intervenants socio-éducatifs) et est amené à prendre des décisions importantes, lourdes de conséquences. L'éducateur gradué se caractérise avant tout par une flexibilité et une polyvalence professionnelle.

d) L'intérêt par rapport à la profession auprès des futurs étudiants de l'Université de Luxembourg doit être assuré

Les personnes qui sont prêtes à effectuer des études universitaires ont le droit d'espérer une rémunération qui correspond au niveau de leurs études. Cela ne pourra que constituer une motivation supplémentaire pour promouvoir les études d'éducateur gradué.

e) Il est temps d'abolir au Luxembourg la discrimination des professions considérées comme des professions typiquement féminines

Au Luxembourg, il existe toujours une discrimination de certaines professions considérées comme des professions typiquement féminines.

On constate en effet une différence de salaire entre les professions sociales à majorité féminine et d'autres formations de niveau bac+3.

VISITEZ:

WWW.BACplus3.LU

AIDEZ VOUS

!! AIDEZ NOUS !!

Ensemble, faisons
avancer notre cause !!

